

21 avril 2017 – n° 08  
170036

**PERSONNEL TERRITORIAL - TABLEAU DES EFFECTIFS**

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et plus particulièrement son article 34 relatif aux emplois ;

VU les décrets concernant le P.P.C.R. (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) ;

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs ;

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE :

\* la suppression de :

- 4 postes d'adjoint du patrimoine 2° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 4 postes d'adjoint du patrimoine 1° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 2 postes d'agent social 2° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 1 poste d'agent social 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 3 postes d'adjoint d'animation 2° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 1 poste d'adjoint d'animation 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 1 poste de brigadier chef principal

\* la création de :

- 4 postes d'adjoint du patrimoine à temps complet (suite décrets PPCR)
- 4 postes d'adjoint du patrimoine principal 2° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 2 postes d'agent social à temps complet (suite décrets PPCR)
- 1 poste d'agent social principal 2° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 3 postes d'adjoint d'animation à temps complet (suite décrets PPCR)
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 2° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 2 postes d'adjoint technique à temps complet (transformation de poste)
- 1 poste d'agent social à temps non complet à 22 h 30/sem (suite à mutation)
- 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet à 30 h/sem (transformation de poste)
- 1 poste de conservateur en chef des bibliothèques et indemnité spéciale des conservateurs de bibliothèques -décret n°98-40 du 13 janvier 1998- (recrutement directeur médiathèque)
- 2 postes de gardien de police (suivant recrutement)
- 1 poste de brigadier (suivant recrutement)

**ADOpte A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS**

Ont quitté la salle : M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT  
C. URBES – N.ZMIRLI - F. NIEZGODA

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 29

*Procurations .....* 5

*Absente excusée .....* 1

-----  
Séance du 21 avril 2017  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA,

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Christine FELDEN
Marie-José LOUDIG	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Absente excusée

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----